

APEDAF

Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones

PROJETS

2009

*La surdité, un monde inconnu mais débordant de richesses...
Venez le découvrir avec nous!*



Les **champs d'action prioritaires** de l'APEDAF sont et restent:

- I. L'aide interparentale et familiale
- II. L'éducation de l'enfant sourd
- III. La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes
- IV. La réalisation et la mise à disposition (pour une plus grande accessibilité) d'outils pédagogiques/services pour un grand public dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente
- V. La collaboration avec d'autres associations

Les objectifs majeurs d'Education permanente pour tous ces champs d'action sont :

- former le personnel administratif et social pour satisfaire les exigences propres à la démarche d'Education permanente et ainsi mieux servir les membres de l'association de même que le grand public ;
- poursuivre son investissement dans la consolidation de liens avec les parents d'enfants déficients auditifs et mettre en œuvre des moyens afin d'assurer une participation des parents de plus en plus active dans les régions où leur implication est plus faible ;
- développer davantage son ouverture aux milieux défavorisés en leur proposant des outils adéquats et susceptibles d'éveiller leur intérêt ;
- améliorer sa méthodologie et dynamique interne par rapport aux projets à réaliser ;
- renforcer et structurer le Comité d'Evaluation des Outils/Services d'Education permanente ;
- continuer son travail d'ouverture au monde associatif en vue de nouvelles collaborations ;
- augmenter la visibilité de l'association en développant des contacts avec les médias dans le but d'une plus grande diffusion des informations propres à sensibiliser le grand public à la problématique de la surdité.

Ce sont des objectifs qui s'inscrivent à moyen et à long termes.

Aide interparentale et familiale

Accueil et soutien des parents

En 2009, la demande principale et prioritaire émanant des parents concerne l'information. Ils recherchent, en particulier, une information neutre, pluraliste et compréhensible. Dans un souci permanent de disponibilité, l'assistante sociale répond à leurs questions de façon objective. Elle les renseigne à propos de questions juridiques diverses (allocations familiales complémentaires...), de la recherche d'adresses ou de toute autre demande.

La deuxième requête des parents concerne le soutien. L'assistante sociale et l'assistante psychologue sont formées afin d'aider les familles qui vivent des situations difficiles suite à la surdité de leur enfant. Un soutien psychologique ou social peut, dès lors, leur être apporté. Nous observons que les parents d'enfants déficients auditifs s'adressent, de façon plus spontanée et systématique, à notre service social lorsque le besoin s'en fait sentir.

Les objectifs demeurent inchangés : la démarche de rencontre accrue et pro-active auprès des familles se poursuivra en 2009. L'assistante sociale se déplacera en effet, à travers toute la Communauté française, au cœur des familles et ce, dans un souci de rapprochement de celles-ci.

Comme par le passé, la mise en place d'un accompagnement personnalisé des parents sera traitée en priorité. Un suivi des contacts est primordial et restera privilégié.

Nous veillerons à rester actifs afin de créer des relations de proximité avec les différents acteurs du monde de la surdité (parents, professionnels, etc.) pour la poursuite et/ou la création de projets.

Les contacts avec d'autres intervenants du monde de la surdité (psychologues, centres de Santé Mentale, centres d'Audiophonologie, etc.) continueront donc à être développés.

A Tournai, des rencontres à thème pourraient être planifiées. Une réflexion en ce sens verra le jour en 2009. Des ateliers LPC pour les parents pourraient également être proposés. Une initiation est organisée le 14 mars de 14 h 30 à 16 h 30. Au terme de cette rencontre, si le désir de poursuivre la formation est exprimé, il conviendra d'étudier le calendrier pour la réaliser.

Parents-relais

Les parents d'enfants sourds et malentendants apprécient particulièrement la communication « de parents à parents ». A ce jour, sept parents-relais sont disponibles afin de venir en aide aux autres familles.

En 2009, une journée de formation continuée sera proposée à l'équipe de parents-relais. Cette décision fait suite à la réflexion menée en 2007 concernant ce service en tenant compte de leurs desiderata.

L'assistante sociale sera chargée d'informer les parents-relais sur le contenu de ces formations ainsi que sur les thèmes qui y seront abordés. Ces derniers ont été choisis et

adaptés en fonction des besoins et des attentes formulées précédemment par les parents-relais. Cette journée sera consacrée à la « gestion des émotions ». Deux dates leur seront proposées : le 12 septembre 2009 et le 3 octobre 2009.

Elle continuera son travail d'évaluation du service auprès des parents-relais actuels afin d'écouter leurs souhaits, désirs et attentes dans le but d'améliorer le service proposé et tendre ainsi davantage vers l'objectif poursuivi. De nouveaux parents, désireux de s'investir dans le projet, seront également approchés. D'autres rencontres pourraient être planifiées pendant l'année afin d'axer les échanges sur le rôle de parents-relais, les limites, les difficultés pouvant être rencontrées, etc.

Suite à une réflexion entamée par les parents-relais, une plaquette de présentation du service sera réalisée afin d'accroître la visibilité du projet et, par conséquent, de permettre à un plus grand nombre de nouveaux parents d'être soutenus adéquatement lors de l'annonce de la surdité de leur enfant. Elle sera finalisée pour le mois de septembre. Elle proposera un descriptif du projet et sera agrémentée de photos des personnes ressources. Elle vise à toucher un nombre considérable de parents en demande de soutien et sera distribuée dans les salles d'attente des médecins ORL et centres d'audiophonologie. Le site Internet présentera également ce service.

Activités familiales

Diverses activités seront mises en place dans le but d'apporter un meilleur accueil et soutien aux parents de l'association. L'ensemble des parents membres de l'association sera cordialement invité à y participer. Nous espérons que les familles se rendront nombreuses à ces activités et s'investiront dans les projets qui leur sont proposés.

Spectacle équestre

Un spectacle équestre sous la direction de Mario Marini se tiendra le samedi 18 avril 2009 à 20 heures à la Ferme équestre de Louvain-la-Neuve. Il sera organisé par Hélène Liétar, Mathias Gramme et Laetitia Berckmans. Les bénéfices seront entièrement versés à l'APEDAF.

Journée des familles

Le dimanche 28 juin 2009 de 11 à 17 heures, l'association organisera une journée des familles dans les locaux de l'APEDAF Tournai. Au programme de cette journée festive et conviviale: jeu de piste quizz dans le centre historique de la ville, barbecue –buvette, animations pour les enfants, tombola, magie et plein d'autres surprises...

Toutes les familles membres de l'APEDAF seront cordialement invitées à participer à cette journée.

Saint-Nicolas

En décembre, une activité Saint-Nicolas est également à l'agenda de nos activités. Elle sera intégrée au colloque sur la pédagogie de l'enfant sourd. L'APEDAF organisera une après-midi festive pour les petits et les grands.

Activités régionales

Diverses activités régionales sont planifiées tout au long de l'année afin de permettre aux familles des rencontres et des échanges, notamment à Tournai, Mouscron et au Luxembourg.

- Mouscron

Le samedi 23 mai 2009, l'Antenne mouscronnoise organisera une excursion au Parc Paradisio. Une maman d'enfant sourd prend en charge cette activité.

Tout au long de l'année, des activités « Prairie » seront également organisées à la ferme pédagogique de Mouscron.

- Tournai

La deuxième marche ADEPS au profit de l'APEDAF se tiendra à Flobecq le dimanche 24 mai 2009. Les participants pourront emprunter trois circuits différents (de 5, 10 ou 20 kilomètres) et découvrir la région.

Education de l'enfant sourd

Service d'aides pédagogiques

L'équipe d'aides pédagogiques de l'association poursuivra son travail de soutien et d'accompagnement des enfants déficients auditifs en intégration dans l'enseignement ordinaire. Ces vingt-quatre employés œuvrent en région wallonne et à Bruxelles. Ils interviennent dans tous les réseaux d'enseignement et à tous les niveaux scolaires.

En 2009, les aides pédagogiques participeront à diverses formations visant à étendre et améliorer leurs compétences. Elles se rendront également à des réunions de travail destinées à évaluer les élèves suivis et répondre, de manière optimale, à leurs besoins spécifiques dans le cadre scolaire.

En Wallonie, différentes activités parascolaires seront préparées par les aides pédagogiques de la région. Des animations seront notamment proposées aux enfants du niveau préscolaire et maternel. Elles initieront ces derniers à la Langue des Signes et à l'écrit. Les séances d'animation « Clic clac, l'histoire est dans la boîte » se poursuivront également à Tournai. Ces après-midis sont les déclinaisons ludiques d'un ensemble d'activités socio-pédagogiques. Différents bricolages, jeux de société, recettes de cuisine... ont relégué la lecture et les histoires à des moments de transition et de rappel au calme. L'objectif socialisation « sourde » est primordial.

Les aides pédagogiques poursuivront aussi le soutien pédagogique adapté (remédiation) le mercredi après-midi à Bruxelles.

Semaine d'animation à Tournai :

Une semaine d'animation sera proposée aux enfants sourds du 21 au 25 août 2009 à Tournai. Les objectifs pédagogiques seront basés sur des activités d'identification et de socialisation entre sourds-sourds et sourds-entendants. Les activités seront présentées de manière ludique.

Prix de la Clinique de Beloeil

L'APEDAF sera le gestionnaire 2008-2009 du Prix Clinique de Beloeil. L'appel à candidatures fut lancé en octobre et la remise des candidatures au jury est attendue le 15 janvier 2009.

La proclamation des lauréats, quant à elle, se fera en juin 2009. Le Conseil d'administration accueillera les convives, une deuxième année consécutive, dans la prestigieuse Abbaye de Forest.

Service d'animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... »

En 2009, nous poursuivrons notre travail de consolidation dans l'organisation des animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... », celles même que nous avons mises en place en 2007 dans les bibliothèques d'Arlon, Nivelles et Wavre et en 2008 dans la bibliothèque de Laeken. Précisons qu'une nouvelle bibliothèque se joindra au projet en 2009. Il s'agit de la bibliothèque Hergé d'Etterbeek, seule bibliothèque qui proposera des

animations pour les enfants de 8 à 12 ans. Un travail accru de promotion des animations sera assuré par la responsable du projet, à savoir l'assistante sociale.

Nous espérons que le projet sera découvert et suivi par les familles des nouvelles régions. Un suivi régulier du projet sera effectué tout au long de l'année. La responsable du projet assistera aux animations dans les différentes régions.

Nous privilégierons les contacts réguliers aux bibliothèques. Celles-ci seront invitées à contacter la responsable du projet pour toute question relative aux animations.

En 2009, l'assistante sociale poursuivra également son travail d'accompagnement des conteurs.

La rencontre d'échange annuelle est prévue le samedi 22 août 2009.

La formation continuée des conteurs se tiendra quant à elle en septembre. La date exacte reste à définir. En proposant une formation continuée, nous poursuivons l'objectif de perfectionnement du travail déjà entamé en tentant de pallier aux difficultés ressenties par chacun depuis la prise en charge des animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » par les conteurs.

Formation à l'art du conte

Vu le nombre insuffisant de conteurs sourds pouvant mettre en péril le projet, une formation à l'art du conte est envisagée en 2009. Une demande de subside sera préalablement introduite.

Projet pilote « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » dans les écoles (durée de trois ans)

A l'instar des activités « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » qui se déroulent dans les bibliothèques de la Communauté française, l'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du primaire à la lecture, à la découverte du livre et à la découverte de la Langue des Signes.

En 2009, l'école de l'Orangerie à Wavre accueillant, des enfants sourds prendra, part à ce projet. Cinq animations sont au programme. Ces dernières sont d'une durée d'une heure et s'inscrivent durant les périodes scolaires. Les dates restent à définir.

L'objectif est d'initier au plaisir de la lecture, d'attirer les enfants vers les livres, les contes, de leur faire découvrir la Langue des Signes et sa richesse. Le projet vise aussi à rendre plus accessibles des histoires qui sont difficilement compréhensibles par des enfants sourds en raison du niveau de langage utilisé dans les livres (tournures de phrases complexes, sens propre et sens figuré, décodage nécessaire de la morale des contes), et donc d'améliorer le niveau de français des enfants en général et des enfants sourds en particulier.

Ce projet poursuit également l'objectif d'amener les gens à considérer la Langue des Signes comme une langue à part entière.

Le contact régulier des enfants entendants avec la Langue des Signes et avec des personnes sourdes permet également de démystifier la surdité.

Au niveau scolaire, ce projet incite à faire la preuve que des enfants présentant certaines déficiences ont cependant leur place dans notre type d'enseignement et montre que des pistes existent pour combler « le manque » et favoriser l'intégration sociale.

Sensibilisation du grand public et des autorités compétentes

Outils de sensibilisation et d'information

Plaquette de présentation, affiche, fascicules et présentation POWERPOINT de l'APEDAF

La plaquette de présentation de l'association sera réimprimée en mille exemplaires pour les besoins du colloque « L'enfant sourd face aux défis de l'apprentissage ». Les fascicules de présentation des outils et services de l'APEDAF, outils de sensibilisation et d'information, sont en cours de réalisation. Ils seront présentés en primeur en décembre, lors du colloque. L'affiche sera rééditée en 2010. Le travail de visibilité doit être constamment poursuivi.

Ces nouvelles vitrines de l'association seront diffusées à un large public en vue d'une présence et d'un affichage important dans les sites/lieux en relation avec le secteur de la surdité.

Un montage POWERPOINT sera finalisé en 2009 en vue de présenter l'APEDAF lors de sensibilisations, stands ou lors de toute autre manifestation servant à faire connaître nos actions.

Sensibilisation du grand public

Sensibilisations

Comme par le passé, de nombreuses sensibilisations à la surdité sont programmées pour l'année 2009. Elles répondent notamment à la demande de différents établissements scolaires répartis en Communauté française. Elles auront pour objectif de leur apporter des informations théoriques et pratiques sur la surdité. Nous développerons les sensibilisations pour le grand public par la promotion du service : réalisation d'un dépliant et distribution au tout public. Le volet « nuisances sonores » demandé en 2008 sera développé.

Des sensibilisations pour le grand public seront également présentées en 2009 afin de continuer la démarche d'Education permanente déjà amorcée depuis l'élaboration du nouveau décret. Celles-ci sont l'occasion de favoriser l'intégration des personnes sourdes dans notre société.

Comme l'an passé, plusieurs sensibilisations sont attendues en 2009.

Participation aux salons/ foires/ festivals

L'APEDAF poursuivra son travail de représentation et de sensibilisation en présentant ses activités, services et réalisations. Elle profitera de ces moments pour faire vivre les outils d'Education permanente.

Les dates connues à ce jour sont les suivantes :

- les 6 et 7 février : Tournai, Les Bastions
- les 20 et 21 mars : Tournai Expo, SIEP (salon information études et professions)
- automne 2009 : Tournai, Stade Luc Varenne, Tournai Coti, Tournai Coton, Journée de l'enfance et de l'accueil extrascolaire
- le 3 octobre : Journée « Santé » à Mons
- le 17 octobre : Journée « Intégration de la personne déficiente auditive en province du Luxembourg »
- les 13 et 14 novembre : Salon Handiproche à Philippeville

La réflexion se poursuivra afin de diversifier et d'accroître le nombre de présentations/animations autour des outils lors de stands ou d'événements ponctuels.

Conférence de Presse « Surdit  et Discrimination »

L'APEDAF invitera ses membres, les journalistes et le grand public   la s ance d'information, conf rence de presse, qu'elle organisera   l'occasion de la parution de «*Surdit  & discrimination*», Les Cahiers de la Salamandre n 3, Editions de l'APEDAF ASBL, Bruxelles, 2008. La Conf rence de Presse se tiendra le jeudi 19 f vrier dans les bureaux de l'association   Tournai.

Apr s le mot d'introduction d'Edith Rioux, coordinatrice des projets g n raux de l'association ; Louis Everaert, coordinateur p dagogique, pr sentera la collection des Cahiers de la Salamandre et plus sp cifiquement l'ouvrage « Surdit  et discrimination ». L' v nement se cl turera par un t moignage de Nicolas Rettmann, un d bat, une s ance questions-r ponses et un drink convivial.

Journ e Mondiale des Sourds

Le samedi 26 septembre 2009 se d roulera   Tournai la 16 me Journ e Mondiale des Sourds de Belgique. L'APEDAF y tiendra, comme chaque ann e, un stand et fera des animations autour des outils p dagogiques r alis s ces derni res ann es.

Op ration Souris

L'«Op ration Souris» se d roulera du 1 r au 28 f vrier 2009. Christian Merveille assurera   nouveau le parrainage de cette  dition. Diff rentes personnalit s apporteront  galement leur concours   notre op ration. Ces parrainages ainsi que les diverses retomb es m diatiques aideront   augmenter la visibilit  de notre association aupr s du grand public.

Nous esp rons augmenter les ventes de souris en chocolat pour pallier aux frais engendr s par l'augmentation de la charge salariale des aides p dagogiques.

Site Internet

Le nouveau site Internet de l'APEDAF continue de peaufiner son image. Sa configuration efficace permet au surfeur de trouver rapidement l'information judicieuse, au moment approprié. Cela contribue à l'accroissement de sa visibilité et ainsi de celle de l'association.

Fin 2009, les visiteurs pourront en effet apprécier divers changements, notamment :

- un changement de police ;
- l'ajout d'un formulaire de commande de piles ;
- un nouvel agenda des activités ;
- l'ajout de photos, pour un contact plus personnalisé ;
- le rapport d'activités de l'année précédente et les projets de l'année en cours ;
- l'actualisation des textes existants ;
- le développement du volet « aide pédagogique » ;
- un emplacement de présentation du Forum politique, du Prix Clinique de Beloeil et de l'Opération Souris ;
- un compteur éventuel ;
- le développement du service parents-relais.

Colloque « L'enfant sourd face aux défis de l'apprentissage »

Un colloque ayant pour thème « L'enfant sourd face aux défis de l'apprentissage » sera organisé les 5 et 6 décembre 2009 au Centre Culturel Marcel Hicter, la Marlagne à Namur.

La réflexion de base du colloque est la suivante :

A ce jour, il existe en Communauté française diverses possibilités d'intégration scolaire de l'enfant ou du jeune sourd. Face à des réalités multiples, diverses réponses adaptées à chaque individu peuvent être envisagées; le choix d'un type d'enseignement dépend de nombreux facteurs tels que le degré de surdité, le degré d'autonomie, la motivation, le soutien familial, la dynamique éducative de l'établissement scolaire.

Notre propos n'est pas de répertorier les différentes possibilités d'intégration, ni de les comparer, qu'il s'agisse d'intégration totale, partielle, de l'enseignement bilingue ou encore de l'enseignement spécialisé.

Notre objectif est de faire le point sur les dernières avancées en termes de recherches et études pédagogiques relatives à l'enseignement en faveur des élèves sourds et de mettre en exergue les pratiques pédagogiques actuelles.

Quel que soit le type d'enseignement choisi, les apprentissages des enfants sourds peuvent être grandement facilités dès lors qu'ils sont adaptés et axés sur leurs compétences spécifiques, telles leurs compétences visuelles.

Des recherches ont été menées en ce sens.

L'APEDAF souhaite informer ses membres, les professionnels de la surdité et le corps enseignant des résultats de ces études, les valoriser auprès d'un large public et permettre les échanges afin d'améliorer la qualité des apprentissages des enfants sourds.

Nous espérons que la diffusion des recherches permettra aux enseignants d'enrichir leur méthodologie et leurs pratiques pédagogiques. Que des partenariats et des échanges se développeront, favorisant ainsi la formation continue des enseignants.

Les parents doivent être informés des résultats de ces recherches leur permettant ainsi de choisir le type d'enseignement le plus adapté aux besoins de leur enfant.

Nous espérons que le dialogue entre professionnels et parents sera prolifique et ce, au profit d'un enrichissement des pratiques éducatives destinées aux enfants sourds en Communauté française.

Sensibilisation des autorités compétentes

Forum politique

Dû au changement de gouvernement régional et communautaire, l'organisation du prochain Forum politique sera postposée en juin 2010. Il laisse place cette année au colloque « L'enfant face aux défis de l'apprentissage ».

Accessibilité à la culture

L'APEDAF poursuit son travail de sensibilisation auprès des télévisions belges en matière de traduction en Langue des Signes, sous-titrage des émissions, présence d'émissions réalisées par les sourds.

Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé (CSES)

En 2009, Madame Eliane Demunter représentera l'APEDAF lors des réunions du Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé. Ces rencontres se dérouleront mensuellement.

Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS)

Madame Edith Rioux a été nommée membre effectif pour représenter l'APEDAF en remplacement de Madame Anne-Charlotte Prévot qui devient membre suppléant.

Réalisation d'outils pédagogiques et de services pour un grand public

L'APEDAF est reconnue association d'Education permanente dans le cadre du nouveau décret d'Education permanente du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet donc de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :

- une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Notre association doit, dès lors, s'atteler à poursuivre la réalisation et à faire connaître au grand public annuellement, pendant une période de cinq ans, au moins dix outils et services.

Afin de faire connaître et de diffuser davantage les outils réalisés en 2005 et en 2006, l'APEDAF se donne comme objectifs en 2009, d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques ainsi que d'évaluer les projets mis en place en 2007 et 2008.

Outils/services qui seront réalisés en 2009

Bulletin trimestriel « La Parentière »

En 2009, les articles de fond des différentes rubriques s'agenceront autour de la thématique développée dans le fichier central se rapportant à la mini-conférence. Les personnes qui le désirent pourront ainsi constituer une collection des différentes thématiques liées à la surdité. Amorcée en 2008, la structuration de chaque numéro autour d'une thématique sera de plus en plus développée, dans la mesure du possible, en 2009, afin de s'assurer d'un maximum de cohérence interne.

Lors des différents évènements auxquels participe l'APEDAF, une liste des adresses courriel sera constituée afin de distribuer la Parentière, dans sa version électronique à un plus large public intéressé par les activités de l'association. Dans un souci écologique et économique, une proposition sera faite aux membres d'opter également pour la version électronique de leur bulletin trimestriel.

Des articles de fond, conséquents et nombreux y figureront encore et les reportages seront de plus en plus privilégiés. Ils seront notamment réalisés par les chargés de projets lors de leurs tournages et déplacements dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques. Ce sera également l'occasion de multiplier les contacts et de proposer à différents partenaires de prendre part à la rédaction du journal de l'association.

En vue de fidéliser les lecteurs et d'accentuer la dimension interactive de son bulletin trimestriel, Des concours seront lancés via le bulletin. En 2009 l'APEDAF organisera un concours des photos de vacance les plus originales. Le concours sera ouvert à toutes les familles membres de l'APEDAF et les photos seront mises en ligne sur le site Internet. Les votes se feront également via le site Internet et seront ouverts au tout public. Les 3 gagnants se verront récompensés par des prix originaux. L'association espère, grâce à une tel concours, amener les membres, jeunes et moins jeunes, à devenir acteurs de la Parentière, à s'y investir davantage.

Centre de documentation

En 2009, le centre de documentation de l'APEDAF fera peau neuve. Il sera entièrement repeint et du nouveau mobilier sera acquis tel que des étagères, une table ronde, des poufs et un tapis.

L'association veut accentuer la dimension conviviale de ce lieu afin d'accueillir les membres dans de meilleures conditions et de pouvoir envisager d'organiser des événements dans ce local.

L'APEDAF engagera du personnel bénévole pour finaliser l'encodage des ouvrages, les étiqueter, encoder les dvd et d'entreprendre le dépouillage et le classement des revues.

La recherche ou la rédaction des résumés des livres sera également entreprise pour, à terme, pouvoir envisager une recherche d'ouvrages à partir du site Internet de l'association.

Des recherches afin d'obtenir un logiciel plus ergonomique seront entreprises. Le logiciel précédemment utilisé présentait en effet quelques lacunes qui ont occasionné la perte de données. Une réorganisation du classement des livres sera nécessaire en raison de cette réorganisation informatique.

La duplication des cassettes vidéos sur dvd sera finalisée et l'association fera l'acquisition d'un lecteur dvd afin d'accentuer la dimension multimédia du centre.

D'autre part, des contacts seront pris avec d'autres bibliothèques dans le but de faire la promotion du centre de documentation et d'envisager éventuellement de le positionner au sein d'un réseau constitué de différentes bibliothèques publiques.

L'APEDAF poursuivra ses acquisitions de nouveaux ouvrages afin d'enrichir le centre existant (notamment en fonction de l'actualité).

Le centre de documentation de Tournai bénéficiera d'un plus grand espace pour accueillir le public dans de nouveaux locaux. Il fera l'acquisition d'un poste informatique réservé exclusivement à son centre et poursuivra ses acquisitions d'ouvrages.

A Tournai, un centre de documentation multimédia a vu le jour en 2007. Différents catalogues de maisons d'éditions et de boutiques d'achat en lignes spécialisées dans la surdité sont présentés. Tout comme à Bruxelles, le service permettra de consulter et/ou d'emprunter des ouvrages, CD, DVD. Du matériel de consultation sera également à la disposition du grand public (poste informatique, lecteur vidéo, DVD, télévision, mobilier de rangement et de consultation (tables, chaises).

Service de mini-conférences interactives

Le service de mini-conférences interactives continuera sur sa lancée durant l'année 2009. Les rencontres trimestrielles se tiendront au siège social de l'APEDAF. Les soirées du vendredi resteront privilégiées afin de s'assurer d'une fidélisation du public.

Les sujets proposés seraient les suivants : l'avenir professionnel des jeunes sourds, la surdité évolutive, les avancées technologiques des implants cochléaires et la pédagogie de l'enfant sourd. Ces sujets pourront faire l'objet de modifications afin que les thèmes proposés soient en parfaite adéquation avec les attentes des parents d'enfants sourds et malentendants tout en permettant également de toucher un large public. Un professionnel y sera invité. Les mini-conférences, d'une durée de plus ou moins une heure, seront suivies d'une période de questions-débats.

Dans un souci d'évolution progressive de la démarche d'Education permanente, les moments de débats seront programmés dans une perspective de développement de l'esprit critique et de la participation citoyenne.

Forum de discussions sur Internet

Conjointement au nouveau site internet de l'association, un nouveau forum a été réalisé en 2009. Ceci afin que ce dernier fasse intégralement partie du site. Cet aménagement permet une meilleure gestion des membres et de la visibilité du forum et également de développer le professionnalisme et la convivialité du service.

En raison de ce changement, l'informaticien entreprendra une campagne de sensibilisation et de promotion en 2009 en contactant d'autres sites internet pour leur demander de proposer un lien vers le forum de l'APEDAF. Les sites orientés vers les familles seront plus particulièrement approchés. Les utilisateurs du forum précédent seront également systématiquement contactés et invités à rejoindre le nouveau.

A la fin des moments de débats faisant suite aux mini-conférences, les participants seront également invités à poursuivre leurs discussions sur le forum de l'association.

Une attention particulière sera consacrée au Forum cette année encore afin que les échanges soient fructueux.

Ateliers de conversation et d'initiation à la Langue des Signes

Ces ateliers de conversation et d'initiation à la Langue des Signes continueront à être proposés, gratuitement, dans deux régions de la Communauté française (Bruxelles et Mouscron) en 2009. Ils se dérouleront jusqu'en juin 2009 et reprendront en septembre avec de nouveaux groupes.

Ils visent à initier précocement à la pratique de la Langue des Signes et s'adressent à toute personne désireuse d'en apprendre les bases: parents, professionnels, éducateurs, animateurs, puéricultrices, employés communaux, étudiants...

Ces ateliers ont lieu le samedi (2 heures).

A Bruxelles, l'atelier, donné également par une personne sourde, a lieu une fois par semaine, le mercredi après-midi, durant 2 heures, dans les locaux du siège de l'APEDAF (niveau initiation).

Le travail de sensibilisation à la surdité se poursuivra en 2009 dans les régions wallonne et bruxelloise. Il sera davantage étendu au grand public. Toute personne/ tout organisme désireux de se sensibiliser et/ou de se familiariser avec le monde de la surdité est invité à prendre contact avec l'assistante sociale de l'APEDAF. Un nouveau volet « nuisance sonore » sera proposé au grand public. L'assistante sociale proposera également du nouveau matériel de sensibilisation aux participants. Une nouvelle affiche afférente au service sera créée.

« Parcours de Sourds »

Cet outil d'Education permanente prendra la forme d'un DVD-rom interactif offrant un panel de témoignages de sourds, retraçant leurs parcours avec leurs difficultés, leurs moments durs, mais aussi leurs moments forts. Il s'agit de présenter des parcours de sourds assez différents, de manière à exposer un panel le plus large possible, que ce soit au niveau de l'origine de la surdité, que de la gravité de celle-ci, des choix scolaires et médicaux, des aides techniques adoptées, etc.

Les notions auxquelles les sourds feront allusion lors de leurs témoignages seront illustrées et explicitées de façon plus théorique. Elles apparaîtront, au fur et à mesure de l'interview filmée, sous la forme d'onglets sur lesquels il sera possible de cliquer. Cela permettra à chaque usager une découverte individualisée des contenus.

Cet outil, léger, peu onéreux et « moderne » sera adressé à un large public, c'est-à-dire tant aux personnes directement touchées par la thématique de la surdité (professionnels, familles, élèves, etc.) qu'aux personnes qui ne sont pas directement concernées.

Ce projet vise plusieurs objectifs. Tout d'abord, il pourra rassurer les parents qui viennent d'apprendre la surdité de leur enfant et leur donner des témoignages concrets susceptibles de les aiguiller dans leurs propres choix. Il pourra également donner confiance aux personnes sourdes et malentendantes et à leurs parents, en mettant en lumière des parcours parsemés d'obstacles mais aussi de réussites. Les divers témoignages, empreints d'humanité, permettront au grand public de découvrir le monde de la surdité, de l'approcher et de mieux le connaître. Enfin, les récits tenteront de briser les clichés et les idées préconçues sur la surdité, notamment en montrant la diversité des cas de surdité et de parcours envisageables.

La réalisation de cet outil sera finalisée dans le courant du mois de septembre 2009. Cela devrait nous permettre de le présenter en avant première lors de la « Journée Mondiale des Sourds ».

« 15 avis sur le dépistage précoce de la surdité »

(Titre provisoire)

A l'initiative de Catherine FONCK, Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la jeunesse et de la Santé, un programme de dépistage néonatal systématique de la surdité a été mis sur pied en Communauté française depuis novembre 2006.

Bien que l'APEDAF considère le dépistage précoce de la surdité comme une nécessité pour pouvoir développer l'accompagnement le plus adéquat de l'enfant sourd, l'avis rendu par le comité d'éthique en France amène une interrogation quant au niveau de précocité

auquel ce dépistage a été systématisé en Communauté française. Les avantages de ce programme l'emportent-ils sur ses inconvénients ?

Un ouvrage de type collectif sera dès lors proposé aux lecteurs. Au travers de celui-ci, différents professionnels et parents seront interrogés afin de tenter de faire le point sur cette question pour donner les moyens aux futurs parents de choisir, en connaissance de cause, de faire dépister ou non leur enfant âgé de deux jours à la maternité.

Les opinions les plus divergentes s'exprimeront afin de tendre à la plus grande objectivité. Nous y aborderons de nombreux aspects tels que : les avantages et inconvénients du dépistage précoce, les modalités d'organisation du dépistage au sein des maternités, les améliorations envisageables, la façon dont s'agencent les deux phénomènes du dépistage précoce et de prise en charge de l'enfant sourd, la question de l'avis rendu par le comité d'éthique en France et de l'absence d'intervention d'un tel comité en Belgique, le risque ou non d'un désinvestissement affectif de la mère.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'Education permanente puisqu'il proposera:

- au citoyen, les outils lui permettant de porter un regard critique sur ce fait de société.
- aux décideurs, un bilan des réflexions des professionnels de la surdité afin de faire éventuellement évoluer les modalités d'exécution du programme de dépistage précoce de la surdité en Belgique francophone.

De plus, il pourra faire l'objet d'une diffusion très large puisque la question du dépistage précoce ne se pose pas qu'aux personnes concernées par la surdité mais à tous les futurs parents ainsi qu'aux professionnels travaillant dans le secteur périnatal.

Bande dessinée retraçant la vie d'un adolescent sourd en intégration scolaire

(Titre à définir)

L'histoire de cette BD se déroulera dans une école secondaire ordinaire et sera celle d'un adolescent sourd d'une quinzaine d'années dont l'éducation a toujours été basée sur l'oral (il ne maîtrise pas la langue des signes et fréquente le milieu entendant).

Dans un premier temps, cet ado éprouvera des difficultés et sera rejeté par les autres élèves entendants. Dans cette école, son unique ami sera « l'intello » de la classe.

Un jour, alors qu'il montre un signe à son ami, le soleil en projette l'ombre sur le mur de la classe. L'effet est extraordinaire et provoque une réaction admirative de toute la classe qui décide de réaliser un spectacle d'ombres chinoises dont notre héros sera le « metteur en scène ».

Cet outil d'Education permanente poursuit deux objectifs principaux : d'une part, il s'agit de contribuer à la prise de conscience du grand public de la situation singulière d'un adolescent sourd intégré dans l'enseignement ordinaire ; de faire réfléchir le citoyen lambda aux relations qu'il peut nouer avec un sourd et aux différents modes de communication existant pour celui-ci. Un média tel que la bande dessinée est donc un très bon moyen de toucher un large public et notamment un public plus défavorisé.

D'autre part, l'APEDAF veut donner le goût à la lecture aux adolescents sourds qui seront plus facilement attirés par une bande dessinée (les sourds étant dans une dynamique plus visuelle) et d'autant plus si elle présente un personnage principal sourd de leur âge.

Le nouveau DVD intitulé « Contes traditionnels » présentera cinq contes d'une durée d'environ 15 minutes chacun. Il s'agira de contes sélectionnés parmi les « grands classiques », à savoir ceux de Perrault et des frères Grimm tels que « Blanche neige », « La belle au bois dormant », « Hansel et Gretel », « Cendrillon », « Le petit chaperon rouge » ou encore « Le petit poucet ». Ce DVD s'inscrit dans la lignée de production de DVD de divertissement qui a débuté en 2005 et sera le sixième de la collection.

En plus de l'accès à l'univers de la lecture et le partage d'une activité commune pour toute la famille, le choix d'une telle thématique est motivé par la volonté de faire bénéficier le jeune enfant sourd du patrimoine culturel des contes classiques qui constituent des références pour ses camarades entendants et pour la société toute entière.

Collaboration avec d'autres associations

La collaboration avec les autres associations en relation avec le secteur de la surdité (Espace Sourds, FEPEDA, VLOC et ODOK, EURO-CIU, CREE, FFSB, Grandir Ensemble, ESPAS, ALISE et Papillon vole...) se poursuivra bien évidemment tout au long de l'année. Une attention particulière sera apportée à notre désir de rapports et d'échanges fructueux avec ces différents partenaires.

La coordinatrice développera son partenariat par la rencontre régulière de dirigeants d'associations, centres ou écoles du domaine de la surdité.

Fonctionnement de l'association

Personnel APEDAF

Des réunions continueront à avoir lieu, mensuellement, au siège de l'APEDAF. Elles rassembleront les onze personnes (dix employés et un bénévole) de l'« équipe bruxelloise ». Elles auront pour but d'informer les personnes présentes de l'évolution de chacun des dossiers en cours, de répartir les tâches et de pallier aux dysfonctionnements éventuels. Le caractère régulier de ces réunions apportera aux employés la possibilité de communiquer leurs opinions à l'équipe. Ainsi exprimées, celles-ci permettront à l'équipe de se redynamiser et de rendre l'entraide encore plus spontanée grâce à la connaissance, par chacun, du contenu des dossiers en cours. Ceci, dans un souci de respect du travail et des collègues.

Des rencontres individuelles auront également lieu, de façon régulière, afin que la coordinatrice puisse assurer la gestion des projets de façon constante. Des informations personnelles pourront alors lui être communiquées. Par cette démarche, nous assurons une discrétion et un suivi constant des projets en cours.

Enfin, diverses formations seront suivies par le personnel de l'association en vue d'assurer un *travail d'accompagnement* optimal (notamment une formation ACCESS pour la secrétaire).

Diverses réunions seront au programme en 2009 entre les coordinateurs pédagogiques et la coordinatrice des projets généraux de l'APEDAF. Celles-ci auront comme objectifs d'apporter une cohésion entre les différentes régions assurant la qualité dans les relations de travail et une communication optimale dans les projets de l'association.



APEDAF

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Rue Van Eyck, 11a (5ème étage) - 1050 Bruxelles

Tel.: +32 (2) 644 66 77

Fax: +32 (2) 640 20 44

E-mail: info@apedaf.be

Site internet: www.apedaf.be



ASBL d'Education permanente reconnue par la Communauté française